COLLÈGE MAURICE GENEVOIX

ROMORANTIN-LANTHENAY





Des locaux plus sûrs et confortables pour les collégiens de Romorantin

PRÉSENTATION

Le collège Maurice Genevoix de Romorantin-Lanthenay accueille 850 élèves. Il n'avait pas réellement été restructuré depuis 1977.

Le Conseil Général du Loir-et-Cher a souhaité améliorer à la fois la sécurité, le confort et la consommation énergétique des bâtiments, via une opération ambitieuse qui a nécessité le relogement de certaines classes dans des bâtiments provisoires pendant la durée des travaux.

PROGRAMME

- Restructuration du collège.
- Livraison des bâtiments pour début 2013.
- Participation au développement durable : économie d'énergie, production solaire d'eau chaude sanitaire, utilisation rationnelle de l'eau.

PARTICULARITÉS

- Travaux en site occupé (collège provisoire en bâtiments préfabriqués),
- Isolation par l'extérieur (développement durable),
- Renforcement des planchers (contrainte structurelle)

CALENDRIER

Livré au printemps 2013

Maître d'ouvrage
Conseil général du Loir-et-Cher

Maître d'ouvrage délégué
3 Vals Aménagement

Maître d'œuvre
Cartier Lestang associé au cabinet Baillon Henrion

Surface
8 500.00 m^2

Budget Opération

11 400 000 € TTC

3 Vals Aménagement • Immeuble " le Victoria " - 23 rue de la Vallée Maillard • 41000 BLOIS
Tél. : 02 54 58 11 11 - Fax : 02 58 58 11 10